

Ce n'est pas parce que les 10 années de gouvernement de droite ont été horribles que nous allons ronger n'importe quel os !

Cette année, la rentrée s'effectue avec 39 postes en moins dans le premier degré pour 2444 élèves supplémentaires, et 67 postes en moins en collège pour 1092 élèves en plus, et 400 postes en moins en lycée.

L'administration, consciente de la montée des effectifs, fait le choix d'augmenter le nombre d'HSA plutôt de créer des postes. Ainsi dans les collèges du 93, les HSA représente plus de 570 équivalents temps plein.

Le faible nombre de postes rendus par le nouveau Ministre ne change malheureusement rien à la physionomie de cette rentrée. Il aurait fallu une volonté politique d'un autre ordre pour améliorer la situation. Le nombre de postes rendus au 93 correspondent aux besoins les plus urgents d'une circonscription et non à ceux des 43 circonscriptions.

La conséquence la plus visible est le non-respect des seuils. Pour 56 écoles, ils ne sont plus respectés. Le nouveau DASEN ne cache pas que sa priorité dans ce contexte de pénurie de personnels va au remplacement plutôt qu'aux effectifs. Les parents réagissent en effet beaucoup plus facilement lorsqu'un enseignant n'est pas remplacé pendant trois semaines qu'à une classe de maternelle surchargée.

La vague de licenciements de l'été n'a pas épargné l'académie de Créteil. Ce sont plus de 1000 non-titulaires qui se retrouvent au chômage en septembre !

Près de 10% des écoles où les seuils ne sont pas respectés

L'accès au RASED est encore restreint cette année.

Augmentation inquiétante du nombre d'élèves dans les classes de collèges.

Les horaires réglementaires en LP ne sont pas respectés. (111 ETP)

Par nos luttes, dès la rentrée dans les écoles et les établissements, imposons le changement !

- ⇒ Transformons les HSA en postes.
- ⇒ Application des horaires réglementaires
- ⇒ Exigeons les ouvertures de classe là où c'est nécessaire.
- ⇒ Participons au rassemblement pour le réemploi des collègues non-titulaires **mercredi 5 septembre 13h30** devant le rectorat
- ⇒ Retrouvons-nous à l'assemblée intersyndicale ouverte à tous les collègues **mardi 11 septembre 18h** à la Bourse du Travail de Bobigny.

Stagiaires 2012 : la galère continue ...

La volume de décharge de 3h annoncée par le Ministère est loin d'être en application. En effet, de nombreux stagiaires du second degré ont des services complets.

Ainsi dans le premier comme dans le second degré, une partie de la formation se fait sur le temps libre des stagiaires.

Pire encore, les anciens contractuels sont à 18h, sans compensation de salaire.

Rappel des seuils dans le 93 :

École maternelle ZEP : 25

École maternelle non ZEP : 27

École élémentaire ZEP : 23

École élémentaire non Zep : 25

Collège Zep : 24

NON TITULAIRES :

Situation bloquée pour les enseignant-e-s-, CPE, et COP

Pendant tout l'été, les élu-e-s de la CGT-Éduc'action Créteil ont été présent-e-s pour aider et informer les non-titulaires sur leur affectation à la rentrée. Ils ont réalisé plus de 300 interventions et ont suivi la situation de plus de 700 agents.

Le nombre de postes disponibles à l'année avec des quotités acceptables est en considérable diminution. **Si officiellement le Rectorat annonce 2 227 contractuels affectés (au 25 août 2012), beaucoup le sont à temps incomplet, répartis sur plusieurs établissements, éloignés du domicile... Ce chiffre en lui seul est en très forte baisse par rapport à 2011.** Les CDI et les ex-MA, qui avaient connus pour la plupart une continuité d'affectation au sein du même établissement, sont déplacés.

Pour les 1 000 collègues qui n'ont aucune affectation, la situation apparaît très grave : le Rectorat semble être arrivé au bout de ses possibilités d'affectation.

Il est fort probable que ces collègues ne se voient proposer que des suppléances, par nature limitées, dans la majorité des disciplines...

En Histoire Géographie et Lettres modernes, par exemple, il y a une réserve de TZR donc la situation est bloquée... En Arts plastiques comme dans d'autres disciplines, il ne subsiste que des bouts de BMP qu'il est impossible de coupler du fait de l'éloignement géographique... En Maths-sciences ou Lettres-anglais il ne semble plus rien avoir. D'ailleurs pour ces deux disciplines, il a été conseillé aux collègues de quitter les LP et de se convertir en Maths et Anglais de collège.

Pour la CGT-Éduc'action, cette rentrée essuie de plein fouet les effets de la politique qui a été menée ces dernières années. Les suppressions de postes cumulées et les restrictions budgétaires récurrentes ont engendré cette situation.

Rappels sur le droit de grève

1. Le **droit de grève pour les fonctionnaires d'Etat** est protégé par les textes : aucune pression de la part de la hiérarchie n'est tolérée. Les enseignants du second degré sont en droit de décider de la grève le jour même, sans avoir à prévenir l'administration. Un trentième de leur salaire est alors retiré par jour de grève.

2. Les **fonctionnaires territoriaux (ATOSS)** bénéficient de la même protection. En revanche, le retrait sur salaire se fait au prorata du nombre d'heures chômées (1/160). Ils peuvent faire grève une heure dans la journée et se voir retirer 8 euros, ou à la demi-journée.

3. Les enseignants du premier degré doivent déclarer leur intention de faire grève 48 heures à l'avance.

Pour rejoindre la CGT-Educ'action 93

Nom, Prénom..... Téléphone :
Adresse : E-mail :
Corps : Discipline :
Etablissement :

Je renvoie ce coupon à CGT-Educ'action - 9 rue Génin, 93200 Saint-Denis